



PASSE SANITAIRE

Les bibliothécaires après une semaine de passe sanitaire obligatoire

Depuis le 30 août, le passe sanitaire est obligatoire pour les employés des

lieux où le public doit le présenter. Comment les bibliothécaires vivent-ils cette mesure ? Témoignages.



Par **Fanny Guyomard**,

Créé le 06.09.2021 à 11h42,

Mis à jour le 06.09.2021 à 12h00

Comme elle refuse de se faire vacciner, cette bibliothécaire de la région de Montpellier travaille désormais à la déchetterie. *« Quand je suis rentrée de vacances, j'ai réaffirmé à ma directrice que je ne voulais pas être vaccinée. Je pouvais partir en congé sans solde, mais j'ai demandé à être reclassée. Il y avait des besoins à la déchetterie, je n'allais pas me permettre de refuser, il n'y a pas de sous-métier. Mais je suis la pestiférée »*, retrace la titulaire depuis trois ans, qui souhaite rester anonyme.

Depuis le 30 août et jusqu'au 15 novembre (pour le moment), les bibliothécaires qui sont en contact avec les visiteurs doivent détenir un passe sanitaire pour travailler. Donc être vaccinés, ou testés négatifs au virus tous les trois jours. *« C'est le choix de ma fille, qui est également bibliothécaire »*, indique une autre professionnelle. L'acte deviendra payant en octobre : 49 euros pour un test PCR et 29 euros pour un test antigénique.

« Le sujet est un peu chaud »

Dans une bibliothèque rurale d'Aquitaine, qui souhaite également rester anonyme, les deux employées sont vaccinées. Mais elles n'abordent pas le sujet avec leurs usagers. *« Il y en a plein qui refusent de se faire vacciner et se plaignent du passe, mais je coupe court à la discussion, car j'ai un devoir de réserve et que le sujet est un peu chaud. Et que leur répondre quand ils remarquent que je peux recevoir les classes avec leurs professeurs qui n'ont pas besoin de passe ? »*

Autre problème : *« Depuis le 9 août, date à laquelle les visiteurs de plus de 18 ans doivent présenter un passe, je n'ai aucun moyen de le vérifier*

– *pas de tablette et d'appli. La municipalité a dit que ça allait se faire...*
»

Bénévoles aussi

Dans le réseau de Thouars (Deux-Sèvres), les neuf bibliothécaires sont vaccinés. Et le contrôle des passes se déroule bien, nous dit la directrice **Amandine Gruau** : « *Le passe n'a pas fait fuir nos lecteurs habituels. On en touche à peu près 1800, on a une relation familiale avec eux, donc très peu de conflits. Quand ils ne se présentent pas spontanément avec leur passe, c'est parce qu'ils pensent que nous restons un lieu d'exception, comme en avril.* »

Les quelques récalcitrants figurent parmi les bénévoles : « *Certains ne viennent plus car ils n'ont pas leur passe pour faire l'accueil, ou alors refusent de contrôler l'entrée du public par principe* », renseigne la directrice, qui précise que « *c'est une minorité* ». Quelques-uns s'étaient déjà mis en retrait depuis 2020, pour ne pas s'exposer au Covid.

Samedi 4 septembre, des bibliothécaires de Guingamp et de Lannion faisaient grève contre l'obligation du public de présenter un passe. Une mobilisation est attendue à Lyon mercredi, pour les mêmes raisons. Enfin, il y a un appel à la grève générale du 5 octobre, contre le passe sanitaire obligatoire pour les employés.

06.09

2021

Article lié

